

**Date de mise en paiement du dividende voté par
l'assemblée générale du 26 juin 2015**

Paris, le 30 juin 2014 : L'assemblée générale qui s'est réunie le 26 juin 2015 a adopté à l'unanimité la distribution exceptionnelle d'une somme de 1.035.032,68 euros prélevée sur le compte « Primes d'émission », soit un montant brut distribué par action de 0,04 euro (4^{ème} résolution). L'assemblée générale a donné tous pouvoirs au directoire à l'effet de fixer les modalités de paiement de cette distribution et notamment la date de mise en paiement.

Le directoire, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a décidé de fixer au **20 juillet 2015** la date de mise en paiement de la distribution exceptionnelle susvisée.

Il est rappelé que cette distribution est soumise à la fiscalité des dividendes.

Il est rappelé qu'un document de référence a été déposé le 29 avril 2015 auprès de l'AMF sous le numéro D.15-0444, contenant notamment les principaux facteurs de risques auxquels la société est exposée.

Euronext Paris Compartiment C – Code ISIN FR0000066680 – Mnémonique VDLO

www.videlio.com